

Caen, le 3 février 2021

## RECRUTE

### AIDE-SOIGNANT A DOMICILE /POOL DE REMPLACEMENT- (h/f)

Cadre d'emplois des auxiliaires de soins principal de 2<sup>ème</sup> classe de la filière médico-sociale – cat. C

#### EHPAD Mathilde de Normandie- Pôle pool de remplacement Direction des services aux seniors (D.2S.)

Le C.C.A.S de la Ville de Caen gère 8 établissements pour personnes âgées, dont un établissement d'hébergement pour personnes dépendantes (EHPAD). Cet établissement possède une capacité d'hébergement de 110 lits. L'effectif de l'EHPAD compte 65 agents, dont une brigade de remplacement constitué de 2 auxiliaires de vie et de 4 aides-soignants.

Le CCAS gère également un SPASAD (comprenant : le pôle auxiliaire de vie/aide à la vie, le pôle repas à domicile et téléassistance, le pôle soins infirmier à domicile), un service animation et vie sociale et un service aide sociale. Le SSIAD compte 44 agents dont 37 aides-soignantes et bénéficiera à hauteur de 1.5 ETP du pool de remplacement EHPAD/SSIAD.

#### MISSION

Placé sous la responsabilité hiérarchique du directeur de l'EHPAD et fonctionnelle de l'infirmière coordinatrice du SSIAD, les aides-soignants du pool de remplacement destinés à la prise en charge à domicile de la personne en perte d'autonomie ou dépendante, personne âgée et/ou handicapée dispensent des soins d'hygiène corporelle, de confort et de bien-être et en contribuant à la qualité des soins en conformité avec la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale et dans le cadre de la Loi 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Les aides-soignants du pool de remplacement ont pour mission de palier aux arrêts de courtes durées des aides-soignant.e.s indisponibles de l'EHPAD et du SSIAD. Leur rôle est d'assurer la continuité du service public au domicile.

#### ACTIVITÉS :

##### 1) Dispense des soins de bien-être et de confort aux bénéficiaires

- Dispenser l'ensemble des soins d'hygiène corporelle, de confort et de bien-être préventifs et curatifs au domicile des bénéficiaires du service, dans le respect du projet individualisé de soins mis en place
- Assurer la surveillance de l'état général de la personne : paramètres vitaux, téguments, prise du traitement médical, élimination, hydratation...
- Observer, déceler, évaluer les besoins et transmettre les informations utiles aux infirmiers-ères du service et collègues
- Veiller au bien-être des bénéficiaires

##### 2) Communication – relation

- Etablir des relations de qualité avec les personnes prises en charge et leur famille, dans le respect des droits des personnes dans le double cadre déontologique de l'agent de service public et des métiers du soin
- Assurer la continuité de la prise en charge en coordination avec les collègues et les partenaires médicaux et du domaine social et médico-social

##### 3) Activités de suivi et transmission

- Compléter les documents relatifs à la prise en charge du bénéficiaire, tant au domicile de ce dernier qu'au sein du service
- Veiller à la mise à jour du dossier individuel du patient, participer aux transmissions et veiller à la qualité de ces transmissions
- Participer au projet de vie et de soins individuel des bénéficiaires: sa définition, sa mise en œuvre, avec les collègues intervenants au domicile et la responsable
- Participer à l'encadrement des stagiaires en formation

##### 4) Participation au projet de service

- S'inscrire dans le travail d'équipe autour du projet de service
- Participer aux groupes de travail sur l'amélioration continue de la qualité
- Participer au portage des projets transversaux du service.

## PROFIL REQUIS :

- Vous êtes titulaire du grade d'auxiliaire de soins principal de 2<sup>ème</sup> classe et/ou diplômé(e) du DEAS ou du CAFAS.
- Vous disposez d'une expérience à domicile.
- Vous démontrez de connaissances en gérontologie et dans le domaine du handicap.
- Vous appréciez le contact avec les personnes âgées et handicapées.
- Les protocoles et les règles de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé vous sont familiers et nécessaires pour dispenser l'ensemble des soins d'hygiène corporelle, de confort et de bien-être préventifs et curatif dans le respect du projet individualisé des soins mis en place et des règles d'hygiène et de sécurité liées à votre métier.
- Vous savez communiquer, rendre compte de votre activité et transmettre des informations autant à l'oral qu'à l'écrit et par l'utilisation d'une application métier de suivi de soins infirmiers (*MADWeb, plateforme de télégestion*).
- Vous possédez des aptitudes au travail en autonomie et en équipe pluridisciplinaire.
- Vous savez faire preuve de méthode, de rigueur, de maîtrise de soi, d'un sens de l'observation.

## CONDITIONS D'EXERCICE LIEES AU POSTE :

- Poste à temps complet selon une base horaire hebdomadaire de 35 heures.
- Intervention du service 7j/7 au domicile des bénéficiaires sur le territoire de la Ville de Caen, le matin de 8h00 à 12h00 et l'après-midi de 15h30 à 18h00. Rotation selon planning.
- Site d'affectation : plateforme des services à domicile, située 44 boulevard Raymond Poincaré à Caen.
- Mobilisation des agents du pool de remplacement uniquement sur des arrêts de courtes durées.
- Conditions particulières de prise de congés : maximum 3 semaines de congés sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août et d'une semaine sur les autres vacances scolaires, les 2 semaines restantes ou jours restants devront être pris en dehors de périodes de vacances scolaires.
- Pour les demandes de congés couvrant la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre, les demandes devront être faites au plus tard avant le 31/03 et pour la période couvrant novembre à mai de l'année suivante avant le 30/09.
- Jamais plus de 2 agents de la brigade absents en même temps pour congés et/ou formation simultanément.
- Déplacement sur tout le territoire de la Ville de Caen : Permis B indispensable (*Pool de véhicule ou véhicule personnel avec remboursement des frais kms*).
- Situation de travailleur isolé.
- *Bonne résistance physique et psychologique.*
- Missions susceptibles d'évoluer en fonction des besoins et de la réglementation.
- Rémunération calculée sur la base du grade d'auxiliaire de soins principal de 2<sup>ème</sup> classe comprenant traitement indiciaire+ prime mensuelle : montant net avant impôts de 1500 € par mois.

Les candidatures comprenant lettre de motivation et C.V doivent être adressées

**au plus tard le : 3 mars 2021**

à Monsieur le Président du CCAS de la ville de Caen - Direction mutualisée des ressources humaines

[drh.offredemploi@caenlamer.fr](mailto:drh.offredemploi@caenlamer.fr)